

Le destin d'une bugéacoise, sage-femme, et vaccinatrice, à Bugeat et à Tarnac, il y a plus d'un siècle et demi : Marguerite Boulade
(Pierre Gandois)

L'épidémie de Covid-19, maladie à coronavirus, qui est causée par la souche de coronavirus SARS-CoV-2, et qui débute en Chine en novembre 2019, s'est étendue à l'ensemble de la planète ; nous faisons, dans le texte qui suit, un retour en arrière, qui nous montre que nos aïeux ont eu à faire face, eux aussi, à de terribles épidémies, et qu'ils ont trouvé les moyens de les combattre.

Cette épidémie, on peut la replacer dans une « histoire longue », qui s'étend sur plus de deux siècles, et qui est riche en évènements liés à la santé des populations, à Bugeat, et, plus largement, en Haute-Corrèze ; on voit émerger, dans cette histoire, des figures comme celle de Marguerite Boulade, dont le destin est, en quelque sorte, comme entrecroisé avec le cours suivi par les épidémies, comme les épidémies varioliques, tout au long du 19^e siècle.

« Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés... » (La Fontaine) ; face aux maladies, des sages-femmes, telle Marguerite Boulade



Médecin de peste durant une épidémie à Rome au 17^{ème} siècle, gravure de Paul Fürst, 1656 (image publiée dans l'encyclopédie Wikipédia).

La fable de La Fontaine, publiée en 1678, « Les Animaux malades de la peste », vient nous montrer que, « selon que vous serez puissant ou misérable », vous allez, en tant que citoyen, être, ou bien respecté par la société, ou alors vraiment bien mal traité. Mais cette fable nous rappelle aussi que, du temps de La Fontaine, au 17^{ème} siècle, comme de nos jours, les maladies épidémiques ont causé un grand nombre de morts, et ont provoqué, dans la population, des sentiments de peur, et même de frayeur, comme dans le cas de la peste, « ce mal qui répand la terreur ».

Les maladies épidémiques, elles existent dans les sociétés humaines depuis l'époque où la densité de population a permis aux agents infectieux, bacille ou virus, de circuler, d'une personne à une autre, à travers les mécanismes d'infection. C'est ce que nous montre l'épidémie Covid-19, due au virus SARS-CoV-2, qui, selon les chiffres disponibles au 31 mai 2020, a provoqué 371 600 décès pour l'ensemble du Monde.

Nous avons gardé en mémoire les noms de ces grandes maladies épidémiques qui ont provoqué, et qui, pour certaines, continuent à provoquer, des pertes humaines immenses : variole ; peste ; choléra ; grippe ; Sida ; SARS. On peut faire un court rappel de quelques-unes de ces pandémies, en relevant une seule de ces épidémies pour chaque type de maladie, en notant la date à laquelle elle se déclare, l'estimation du nombre de décès, le nom de l'agent infectieux :

1520 (à partir de) ; Épidémie européenne de variole ; 56 millions de morts ; Virus de la variole
1600 (à partir de) ; Pestes du 17^{ème} siècle ; 3 millions de morts ; Bacille de la peste
1817 (à partir de) ; Pandémies de choléra ; 1 million de morts ; Vibrion cholérique
1918 (à partir de) ; Grippe espagnole ; 40 à 50 millions de morts ; H1N1 - Grippe A
1981 (à partir de) ; Sida ; 25 à 35 millions de morts ; VIH
2019 (à partir de) ; Covid-19 ; 371 600 morts au 31 mai 2020 ; SARS-CoV-2.

Face à une maladie épidémique, comme la variole, on va voir comment l'activité de nombreuses personnes, vaccinateurs et vaccinatrices, va aider à combattre cette terrible maladie ; parmi ces personnes, il y a des sages-femmes, et l'une d'elles est Marguerite Boulade, qui est elle-même la fille d'une sage-femme ; Marguerite Boulade, dont le nom de naissance est Manoux, est née à Meymac le 13 mai 1813 ; elle se marie à Meymac le 29 octobre 1833 avec François Boulade ; à l'occasion de ce mariage, nous découvrons que sa mère, Marie Grange, née en 1787, était sage-femme, et voici comment la jeune épouse apparaît dans l'état civil : « *Manoux Marguerite, fille mineure et légitime de Manoux Léonard, son père, et de Grange Marie, sa mère, sage-femme, habitant avec ces derniers en la ville de Meymac... (suit la signature de l'épouse au bas de l'acte) Marguerite Manoux épouse.* » On notera que, en 1833, Marguerite Manoux sait signer, ce qui dénote un niveau d'éducation la situant au-dessus de la moyenne pour cette époque.

La vaccination antivariolique, l'exemple de Bugeat en 1882 ; les femmes en couches, l'exemple de Marie Boulade en 1881



Dessin de Paul Gavarni illustrant le texte de Louis Roux, « La sage-femme », dans l'ouvrage « Les Français peints par eux-mêmes », publié en plusieurs tomes en 1840 -1842 (image publiée sur le site Gallica).

Voici la phrase qui a conduit à la présente étude, une phrase extraite du compte-rendu de la séance du 28 mai 1882 du Conseil municipal de Bugeat (recueil 20 février 1870 / 5 juillet 1896) feuille 66 :

« Le conseil municipal désigne Mr Charlouty Jean comme délégué pour la surveillance des opérations de la vaccine qui seront faites dans la commune de Bugeat, par Mme Boulade, sage-femme à Tarnac. »

La « vaccine », on va le voir plus loin, cela concerne la variole, une maladie qui a provoqué des millions de morts pendant des siècles, frappant un très grand nombre d'enfants ; parmi les personnes qui, dans la société du 19^{ème} siècle, ont joué un rôle important dans la lutte contre cette maladie, il y a eu les vaccinateurs et les vaccinatrices ; ainsi, des sages-femmes ont été engagées par les pouvoirs publics dans de grandes campagnes de vaccination ; l'une de ces sages-femmes, nous venons de la découvrir dans les délibérations du Conseil municipal de Bugeat datées de mai 1882, et il s'agit de « *Mme Boulade sage-femme à Tarnac* ». Notons par ailleurs que Mr Charlouty, dont il est question ici dans ces mêmes délibérations, a eu une fille, Marie Charlouty, qui, à Bugeat, a été elle-même sage-femme.

On trouve le nom de Mme Boulade sage-femme dans le Rapport présenté par l'Académie Nationale de Médecine sur les vaccinations pratiquées en France pendant l'année 1846 : « *Les récompenses destinées aux personnes qui ont fait le plus grand nombre de vaccinations et qui ont le plus contribué à la propagation de la vaccine dans l'année 1846, sont décernées dans l'ordre suivant : (...) Des médailles d'argent seront décernées à : (...) Boulade... Sage-femme... Bugeat... Corrèze.* »

On retrouve le nom de Mme Boulade dans plusieurs rapports successifs relatifs aux vaccinations pratiquées en France pour lutter contre la variole, comme, par exemple, en 1872 :

« RESUME DES DOCUMENTS transmis sur le service de la vaccine pendant l'année 1872.

DEPARTEMENT DE LA CORREZE - Tableau de M. le Préfet.

8 937 naissances ; 9 430 vaccinations ; 79 cas de variole ; 13 défigurés ou infirmes ; 25 morts. Principaux vaccinateurs : Mme Boulade, sage-femme à Bugeat... 490 vacc. »

Nous nous permettons une digression, ici, pour illustrer la situation sanitaire qui pouvait exister dans certaines campagnes dans les années 1870-1880, en mettant en avant le destin d'une personne du nom de Boulade, qui n'est pas Mme Boulade sage-femme ; cette personne avait pour nom de naissance Marie Boulade, elle était la fille de François Boulade et de Marguerite Manoux, et elle était née à Bugeat en 1842 ; elle a épousé, à Bugeat, en 1860, François Vacher, cafetier et facteur rural à Tarnac, et le couple est allé vivre dans cette commune.

Nous avons une trace de la fille de Marguerite Boulade, Marie Boulade, épouse Vacher, dans l'ouvrage de Nathalie Sage Pranchère, « Mettre au monde : sages-femmes et accouchées en Corrèze au XIX^e siècle », où il est indiqué que, en 1859, le procès-verbal du concours d'admission à l'école d'accouchement de Tulle porte la mention suivante : « *L'extrait de naissance de Mlles Boulade et Goubar portant qu'elles n'auront l'âge de 18 ans exigé par le règlement de l'école qu'au mois d'avril prochain, <elles> ne prennent pas part au concours* ».

Nous ne savons pas si Marie Boulade a pu entrer à l'école d'accouchement de Tulle, mais nous savons que, sur une période qui s'étend sur 20 ans, Marie Boulade, qui est devenue Marie Vacher, va mettre au monde 10 enfants. Vont naître successivement ; Léonard, Anne, Anne Mélanie, Marie, Jean, Hélène Marie, Marguerite, Jacques, Marie, Martin Louis. L'état-civil nous apprend que 4 de ces 10 enfants sont décédés entre leur naissance et l'âge de 4 ans, ce qui donne un exemple de la mortalité infantile à cette époque ; la maman de ces enfants est décédée très jeune, quelques jour après avoir accouché, le 10 janvier 1881, de Martin Louis, le bébé mourant lui aussi, âgé de 8 jours ; sa maman était morte la veille, à l'âge de 39 ans. Il y a ici un exemple de la mortalité

maternelle, qui était importante à cette époque, et le travail fait par des personnes instruites des principes de la médecine scientifique, comme Mme Boulade, va aider à faire baisser la mortalité chez les mamans comme chez les enfants.

Et nous pouvons revenir à « Mme Boulade sage-femme Bugeat », après avoir trouvé dans les archives que le destin, d'une part, de cette Marie Boulade, dont venons de découvrir la vie, ci-dessus, une vie dont on peut penser qu'elle a été bien difficile, et le destin, d'autre part, de « Mme Boulade sage-femme Bugeat », se trouvent intimement liés : Marie Boulade, épouse Vacher, est la fille de Marguerite Boulade !

On peut rendre hommage à cette sage-femme, Marguerite Boulade, née Manoux, qui, à la fin des années 1840 et au début des années 1850, vit à Bugeat, où elle est sage-femme, et où son époux, François Boulade, est sabotier. Marguerite Manoux est née à Meymac le 13 mai 1813 ; elle se marie à Meymac le 29 octobre 1833 avec François Boulade, qui est scieur de long ; le couple vient vivre à Bugeat, et c'est là que naît leur fille Marie, le 16 avril 1842. Marguerite Boulade exercera des activités de sage-femme et de vaccinatrice pendant de longues années, en Haute-Corrèze. Sa fille Marie Boulade, épouse Vacher, donnera naissance, comme nous l'avons vu, à 10 enfants ; l'un de ces enfants, Jean Vacher, né à Tarnac le 8 juin 1869, se mariera à Bort-les-Orgues en 1898.

C'est grâce aux archives relatives à ce mariage du petit-fils de Marguerite Boulade, sage-femme, vaccinatrice, que se nouent les fils de notre histoire de la sage-femme bugeacoise ; nous lisons, dans l'acte de mariage, mariage qui a lieu à Bort-les-Orgues, de Jean Vacher et de Marie Mazaud, le 22 janvier 1898 : « [l'époux est] Jean Vacher, sergent au 7ème Régiment d'Infanterie de Marine, (...) petit-fils de Marguerite Manoux, **sage-femme à Tarnac**, consentant au mariage de son petit-fils. » Marguerite Boulade, en 1898, est âgée de 85 ans, et on se plaît à croire qu'elle a bon pied, bon œil !

Ce que nous disent les témoignages cités ci-dessus, avec ces récompenses pour les vaccinatrices qui apportent la vaccine à de nombreux enfants, c'est l'intérêt manifesté par les autorités pour de vastes campagnes de vaccination ; en anticipant, on peut dire ici que cet effort de vaccination devra être poursuivi pendant plus d'un siècle pour que l'on fasse disparaître de la surface de la terre cette terrible maladie, la variole.

La vaccination contre la variole, son histoire ; l'activité vaccinatrice de Marguerite Boulade sur un large territoire



Constant Desbordes, La Vaccine au château de Liancourt, 1822, huile sur toile, Douai, Musée de la Chartreuse (image publiée sur Internet dans l'Encyclopédie Wikipédia).

Au centre du tableau, se tient le docteur Alibert, vêtu du noir. De sa main droite, il prélève du pus sur le bras d'un enfant endormi, atteint de la variole, que tient sa mère, une paysanne ; de sa main gauche, il tient le bras d'un bébé à qui il s'apprête à inoculer le pus du jeune malade. Ce bébé est tenu dans les bras par sa mère, dont la mise reflète l'aisance sociale. La scène se déroule dans une chambre au décor néo-classique, au château de La Rochefoucauld-Liancourt ; trois autres personnes assistent à la scène. On voit, à gauche, un personnage de dos qui sort dans le parc où l'on aperçoit quelques vaches ; un rappel de ce qu'est la « vaccine », peut-être.

Cette image nous permet d'évoquer la figure de Jenner, médecin britannique, né en 1749 ; il découvre, en 1796, le moyen d'immuniser l'homme contre la variole par inoculation de la vaccine, qui est l'agent de la variole chez la vache ; nous avons ici l'explication de l'origine du mot « vaccin », qui vient du mot latin « vacca », « vache » en français ; le produit que l'on inocule est, en effet, prélevé sur une vache qui a contracté cette maladie, la « variola vaccina », « variole de la vache » ; cette technique de vaccination, utilisant un produit venant d'un animal infecté sera longtemps utilisée, ainsi que la technique montrée plus haut, la technique de bras à bras, où le produit de vaccination va d'une personne à une autre. La vaccination de bras à bras restera longtemps en usage, et elle sera supplantée par la vaccine animale au cours des vaccinations massives de 1914.

Dans une étape ultérieure, les produits de vaccination, élaborés dans des laboratoires, rendront obsolètes les pratiques utilisant, soit un animal infecté, soit une personne malade ; on disposera de doses de vaccin, aux qualités éprouvées, qui pourront être conservées et transportées ; on comprend bien que la nécessité de disposer d'une vache atteinte de la variole bovine à l'endroit précis où se trouvaient les personnes devant être vaccinées rendait compliquées les campagnes de vaccination. En termes de politique de santé publique, la loi du 15 février 1902 rend la primovaccination et la revaccination obligatoires dans le cours des 12 premiers mois, de la 11^{ème} année, et de la 20^{ème} année, et elle préconise l'utilisation de la vaccine animale.

On peut tenter de se faire une idée de l'étendue du territoire sur lequel intervenait, exerçant ses activités de vaccinatrice, Marguerite Boulade ; en lisant le rapport concernant les vaccinations pratiquées en Corrèze dans le courant de l'année 1877, on peut découvrir les informations suivantes : « *RESUME DES DOCUMENTS transmis sur le service de la vaccine pendant l'année 1877. DEPARTEMENT DE LA CORREZE. Tableau de M. le Préfet. 11 111 naissances ; 10 801 vaccinations : Mme Boulade, sage-femme à Tarnac... 678 vacc. (...)* »

Les récompenses destinées aux personnes qui ont fait le plus grand nombre de vaccinations et qui ont le plus contribué à la propagation de la vaccine, dans l'année 1877, sont décernées dans l'ordre suivant : (...) Des médailles d'argent seront décernées à : (...) Mme Boulade... Sage-femme... Tarnac... Corrèze. »

On peut faire la supposition que l'objectif était de vacciner le plus grand nombre d'enfants possible appartenant aux différentes classes d'âge, et on peut faire l'hypothèse que, année après année, c'était une seule classe d'âge qui était concernée par ces vaccinations, et que cette classe d'âge était celle des enfants âgés de quelques semaines jusqu'à un an environ ; si l'on prend les chiffres de naissances pour toutes les communes de l'ancien canton de Bugeat, pour l'année 1876, on découvre que près de 300 enfants sont nés cette année-là ; on peut donc penser que l'activité vaccinatrice de Marguerite Boulade, pour l'année 1877, qui aboutit à 678 vaccinations, a pu concerner un territoire couvrant environ deux cantons, ce qui est un vaste territoire ; l'organisation de ces campagnes de vaccination ne devait pas être simple, pour les autorités communales, comme pour la vaccinatrice : il fallait disposer de moyens de transport convenables, informer et convaincre les parents, se fournir en matériel vaccinal.

Les vaccinations, dans les campagnes ; les épidémies de variole à l'époque ou Marguerite Boulade est vaccinatrice



Carte postale - Le Limousin Illustré - La paysanne vaccinée contre la variole et souffrant de rougeole, le médecin, le paysan (collection personnelle). Texte de la carte postale : « - Comment, docteur, je vous donne, il y a un mois, vingt sous pour vacciner ma femme (contre la variole) et la voilà maintenant qui attrape la rougeole ! ».

L'histoire de la variole peut être l'occasion d'examiner comment une pratique nouvelle, la vaccination a été reçue dans les campagnes ; l'historien américain Eugen Weber a écrit sur la vaccination en rappelant les obstacles auxquels cette pratique de la médecine scientifique a dû faire face, entre l'époque de Napoléon Ier, dans les années 1810, et celle de Jules Grévy, dans les années 1870 ; on a des témoignages montrant que la vaccination était vue comme « une invention diabolique », « un maléfice », « une menace pour la vie elle-même ». Voici ce que note l'historien : « *De tels préjugés se confirmaient quand les enfants mouraient, malgré la hâte avec laquelle la nourrice ou la mère lavaient le bras des enfants avec de l'urine aussitôt après la vaccination. (...) Les médecins devaient recourir à des subterfuges pour vacciner les enfants sans le consentement paternel.* »

Un autre témoignage, avec une tentative d'explication du refus de la vaccination, par un préfet, qui fait le lien, qui n'est pas sans fondements, entre « une misère presque habituelle » des populations de certaines campagnes, et « une fatale insouciance » de ces mêmes populations ; on voit ainsi, en Corrèze, vers 1819, le préfet noter : « *C'est une misère presque habituelle qui inspire aux habitants des campagnes une fatale insouciance concernant la vaccine. Cette seule raison suffit pour détourner les malheureux agriculteurs du désir de profiter d'un secours qui, lors même qu'il serait apprécié par eux, ne tiendrait qu'un rang secondaire dans l'ordre de leurs besoins.* »

Une étape est franchie quand les conditions de vie s'améliorent, peu à peu, dans les années 1890, et que les gens des campagnes commencent à bénéficier de la mise en place des progrès de la médecine scientifique, avec les hôpitaux, et avec, bien sûr, les vaccins. On retrouve Eugène Weber qui indique : « *A Eygurande, en Corrèze, certaines maladies qui avaient été auparavant épidémiques disparurent toutes en cette même année 1893 : la fièvre intermittente, si courante dans les années 1870, la variole ou petite vérole, devenue rare ou bénigne après l'épidémie de 1870-1871, grâce au vaccin ; la dysenterie, qui n'était plus qu'une diarrhée.* »

L'épisode épidémique de variole de 1870-1871 mérite un petit développement ; cette épidémie est liée aux mouvements des unités de soldats lors des opérations militaires entre la France et la Prusse. On a conservé un témoignage rendant compte de la frayeur provoquée par cette épidémie en septembre 1870, quand George Sand est obligée de fuir Nohant et de chercher refuge dans la Creuse

« pour fuir la variole charbonneuse qui s'est déclarée à notre porte et qui a enlevé le mari d'une amie dont le fils est malade aujourd'hui. »

L'épidémie frappe à Limoges, base arrière de l'armée de la Loire, d'octobre 1870 à décembre 1871, avec une apogée en janvier, et elle ne reflue qu'avec la dissémination des soldats, valides ou malades. En 1872, l'épidémie n'était plus que bénigne. Mais au total, elle aurait fait 90 000 décès selon une estimation parue dans la presse médicale. Les chiffres officiels des décès consécutifs à cette épidémie sont les suivants, pour ce qui concerne la mortalité variolique pour l'année 1871 : 58 230 décès, chiffre officiel, en France, en 1871 (15 décès pour 10 000 hab., avec une population totale de 38 500 000 habitants) ; 1 300 décès, chiffre officiel, en Corrèze, en 1871 (40 décès pour 10 000 hab., avec une population totale de 302 000 habitants). Il est à noter que, selon les chiffres disponibles au 31 mai 2020, les chiffres de la mortalité COVID-19, pour la plupart des pays de l'Europe de l'Ouest, y compris la France, se situent entre 2 et 6 décès pour 10 000 habitants.

Pour tenter de mettre en évidence des traces qu'a pu laisser cette épidémie, on peut se livrer à une petite étude de la mortalité, à Bugeat, dans les années 1865-1872, avec les chiffres suivants, année après année, des décès, dans cette période de 8 années : 1865 : 12 ; 1866 : 14 ; 1867 : 9 ; 1868 : 4 ; 1869 : 25 ; 1870 : 22 ; 1871 : 9 ; 1872 : 21. On voit un contraste entre les quatre années de la période 1865-1868 où la moyenne annuelle des décès est de 10 décès environ (39 décès au total en 4 ans), et les quatre années de la période 1869-1872, pendant laquelle les historiens situent une grande épidémie de variole, et également une mortalité liée à la typhoïde, à la pneumonie, à la bronchite, une période où la moyenne annuelle des décès est de près de 20 décès (77 décès au total en 4 ans).

On voit que, à Bugeat, lorsque survenaient des épidémies, la mortalité pouvait quasiment doubler ; on a parfois donné à la grippe espagnole le surnom de « grande tueuse » ; ces épidémies étaient bien, en lien avec des conditions de vie, alimentation, logement, hygiène, qui tardent à s'améliorer, des « grandes tueuses ».

Pour en revenir à Marguerite Boulade, on est frappé, en étudiant sa généalogie, et en voyant le destin de certains de ses petits-enfants, de voir que deux d'entre eux sont décédés dans cette période 1869-1872, où nous observons une forte mortalité, à Bugeat, par exemple ; on ne sait pas si ces petits-enfants, dont les parents étaient François et Marie Vacher, sont décédés à la suite d'une infection variolique, mais on peut noter leur triste destin : Marie Vacher, décédée en 1869, à l'âge de 1 an ; Anne Mélanie Vacher, décédée en 1870, à l'âge de 4 ans.

En guise de conclusion : une maladie disparaît grâce aux vaccinateurs et vaccinatrices, telle Marguerite Boulade



Mali - Enveloppe Premier Jour - Campagne contre la Variole et la Rougeole - Bamako - 10 Novembre 1969 (collection personnelle).

On peut situer le décès de Marguerite Boulade, décès pour lequel nous n'avons pas l'acte d'état civil, dans les années autour de 1900 ; à son décès, elle laisse six petits-enfants, trois petits-fils et trois petites-filles ; tous les six se sont mariés, à Sornac, à Bort-les-Orgues, à Meymac, à Ambrugeat, et deux d'entre eux à Millevaches ; nous avons la signature, un peu hésitante, de Marguerite Boulade, âgée de 80 ans, qui signe de son nom de naissance, « Manoux », l'acte d'état civil qui est l'acte officiel du mariage, à Millevaches, en 1893, de Jean Audouze, avec sa petite-fille qui s'appelle Marguerite Vacher, portant le même prénom que sa grand-mère, sage-femme, vaccinatrice.

Nous avons suivi le cours de la vie de Marguerite Boulade, jusqu'en 1898, et nous pouvons prendre le tournant de 1900, et évoquer les épisodes de l'histoire de la variole, en France, jusqu'en 1954-1955 ; on a vu que, en France, la vaccination contre la variole est devenue obligatoire en 1902 ; on note quelques centaines de cas, chaque année, jusqu'au dernier cas « non importé », survenu en 1936 ; à partir de cette date, on note des épidémies locales avec des cas « importés », comme lors de la guerre d'Indochine, dans la période 1946-1954. La dernière épidémie de variole en France date de l'hiver 1954-1955 à Vannes et à Brest, à la suite de l'arrivée en France d'un militaire rendant visite à sa famille en Bretagne, et qui a été contaminé à Saïgon ; cet épisode épidémique a provoqué 98 cas de variole, parmi lesquels il y a eu 20 personnes décédées.

Voici, enfin, les deux dernières étapes de cette histoire de la variole, au niveau mondial : octobre 1977, on note la guérison du dernier malade recensé comme atteint par la variole, un somalien ; mai 1980, l'OMS annonce l'éradication mondiale de la variole.

Revenons à La Fontaine, qui avait imaginé, dans sa fable, que la pandémie, la peste, soit combattue en faisant en sorte que, parmi les animaux, « le plus coupable périsse », dans une sorte de sacrifice d'un bouc-émissaire ; observons que, dans la « vraie vie », une terrible maladie, comme la variole, a été vaincue à la fois par le génie des chercheurs, comme Jenner, les efforts des soignants, comme Mme Boulade, l'intelligence collective des citoyens, « nous tous », acquis à l'idée que le vaccin est un rempart sûr contre la maladie.

Pierre Gandois – Paris – juin 2020